

# Enquête : Au Cabaret

Le montant de la recette de la soirée du *Cabaret* a été dérobé dans le bureau du directeur hier soir entre 22h00 et 22h15, seul moment où le directeur a quitté son bureau.

D'après les différents témoignages, seules 4 personnes se sont trouvées près du bureau au cours de la soirée.

- César Bi le magicien, a terminé son numéro à 20h30 et a quitté la salle trois quart d'heures plus tard.

- Alain Provist le guitariste, est arrivé 35 minutes avant son concert. Il a joué 40 minutes et est immédiatement parti à 23h20.

- Basile Hic le serveur n'a quitté son service qu'une dizaine de minutes aux alentours de 20h00.

- Larry Golade, le comique de la soirée est arrivé à 19h30 au *Cabaret*, deux heures pile avant son spectacle. Il a donné son one-man-show pendant une heure. Il n'est parti qu'à 23h45.

Qui est le coupable ?

# Solution

César Bi est parti avant le vol, ce n'est donc pas lui.

Basile Hic était en service et Larry Golade faisait son spectacle au moment du vol, ils sont donc innocentés.

D'après ce que l'on sait, Alain Provist est arrivé à 22h05 et n'a commencé à jouer que 35 minutes plus tard, il s'agit donc du voleur.